

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL</p>

Séance du 14 décembre 2018

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Denis MOUNOURY, Maire.

Etaient présents : M. MOUNOURY, M. CORREIA, Mme MAZIERE, M. SARRAZIN, M. BARRAULT, Mme MASSONNEAU, M. QUENTIN, M. HOUSSINOT, Mme NOTOT, Mme BROHAN, M. PIEROT, Mme DELEMER, Mme SAISON.

Absents excusés : Mme SPOTE, pouvoir à Mme MAZIERE
M. BOUCHER, pouvoir à Mme SAISON

Monsieur QUENTIN est élu secrétaire.

LE CONSEIL :

◆ **Approuve** le compte rendu de la séance précédente.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, que dans le cadre de sa délégation au Maire, il a signé les actes d'engagement suivants, pour les travaux de restructuration de la Mairie avec les entreprises suivantes :

Entreprise AMSO

Lot 1 – démolition :	27 629.00 € H.T
Lot 2 – maçonnerie :	80 000.00 € H.T
Lot 3 – cloison :	40 432.00 € H.T
Lot 4 – faux-plafonds :	10 248.00 € H.T
Lot 5 – plomberie :	7 553.00 € H.T
Lot 6 – chauffage :	10 880.00 € H.T
Lot 7 – électricité :	82 414.00 € H.T
Lot 9 – serrurerie :	13 500.00 € H.T
Lot 10 – sols :	28 485.50 € H.T
Lot 11 – Peinture :	29 758.00 € H.T
Lot 12 – alarme :	4 810.00 € H.T
Lot 14 – sécurité incendie :	5 107.00 € H.T

Menuiseries DUBOIS

Lot 8 – menuiserie	49 000.00 € H.T
--------------------	-----------------

Entreprise CIDEV

Lot 13 – stores :	5 829.30 € H.T
-------------------	----------------

Entreprise SINIO

Lot 15 – signalétique :	4 115.83 € H.T
-------------------------	----------------

D'autre part, Monsieur le Maire a effectué un virement de crédits en section d'investissement par Certificat administratif, du compte 020 – Dépenses imprévues au compte 2121-901 Plantation d'arbres de la somme de 3 072.00 € afin de payer la fourniture et plantation de l'arbre de la Liberté.

◆ **Prend connaissance** du rapport annuel d'activité 2017 du Syndicat mIxe du Bassin Supérieur de l'Orge (SIBSO).

◆ **Prend connaissance** du rapport annuel d'activité 2017 sur le prix et la qualité de l'eau du Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable de la région d'Ablis (SIAEP).

◆ **Autorise** Monsieur le maire à verser l'indemnité de conseil, au titre de l'exercice 2018, à Madame Brigitte DA COSTA, comptable du trésor chargée des fonctions de Receveur de la Commune, soit 500,02 € Brut.

15 voix POUR

◆ **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne relative au remboursement des honoraires des médecins de la commission de réforme et du comité médical interdépartemental et des expertises médicales.

15 voix POUR

◆ **Approuve** le tableau des effectifs de la Commune de CORBREUSE au 1^{er} septembre 2018.

15 voix POUR

Suite à la réunion de la commission « Finances », il est proposé de voter les tarifs en DECEMBRE pour fonctionner en année civile. Les tarifs seront donc appliqués du 1^{er} janvier au 31 décembre. Pour le scolaire les tarifs ne seront pas négociés en juin 2019 sauf pour le transport scolaire.

◆ **Approuve** les tarifs suivants au 1^{er} janvier 2019 :

Participation pour l'Assainissement Collectif

- PAC : 1 580 €

15 voix POUR

- Prix de la taxe d'assainissement communale : 1,054 €/m³ (tarif inchangé)

Concession cimetière

- Perpétuelle : 770 € sans les taxes et droits d'enregistrement définis par la Recette Principale des Impôts.

- Trentenaire : 385 € sans taxe

- 15 ans : 135 € sans taxe

15 voix POUR

Concession columbarium

- 15 ans : 1 405 € hors frais d'enregistrement

- 30 ans : 2 165 € hors frais d'enregistrement

- Dispersion des cendres : 100 € hors frais d'enregistrement

15 voix POUR

Location de matériel

- Chaises, tables : 50 € T.T.C (caution 150 €)

15 voix POUR

- Barnums (3mx3m) : 40 € T.T.C par barnum (caution 500 €)

15 voix POUR

- Location salle communale avec vaisselle : 400 € T.T.C (caution de 750 €)

15 voix POUR

Publicité dans le bulletin municipal pour l'année

- Espace 48 cm² : 70 € net

- Espace 100 cm² : 130 € net

15 voix POUR

◆ **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition du bien immobilier situé 38 Rue de l'Orme Creux à CORBREUSE, cadastré section B 223 appartenant à l'indivision DERIBERE, au prix net vendeur de 145 000 €.

15 voix POUR

QUESTIONS DIVERSES :

◆ Elections Européennes le 26 mai 2019.

◆ Point sur les impayés cantine, garderie et études dirigées.

◆ Projet d'une convention d'occupation du domaine public.

◆ Points sur les manifestations 2019 (vœux du maire, concerts futurs, soirée tartiflette, représentation théâtrale, intervillage, fête de la musique, fête des associations).

◆ Point sur le Plan Local d'Urbanisme.

◆ Mise à disposition, en mairie et sur le site, « d'un cahier de doléances » à l'attention des pouvoirs publics.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h40